

9. La Source de la vie

Nous avons choisi de nous concentrer sur un aspect particulier mentionné dans la leçon 9 du questionnaire, à savoir ce qui est présenté dans la partie de vendredi : jugement / condamnation. Après tout, c'est un thème qui préoccupe pas mal de croyants ...

Croire ou ne pas croire en lui...

« Celui qui met sa foi en lui n'est pas jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas mis sa foi dans le nom du Fils unique de Dieu. » - Jean 3 :18

Nos commentaires sur de tels versets sont souvent unilatéraux et influencés par les doctrines. La norme du jugement est de savoir si l'on croit ou non en Jésus et cela implique aussi que l'on doit avoir une image claire de son identité : sa divinité, son humanité, Jésus en tant que fils de l'homme, en tant que fils de Dieu, etc. Tout le trimestre est consacré à cela, et presque tous les textes cités sont sous cet angle. Cependant, c'est précisément la pleine compréhension de l'identité de Jésus qui est particulièrement difficile. Est-ce que par définition la divinité et l'humanité ne s'excluent-elles pas mutuellement ? Nous n'entrerons pas dans cette discussion ici... De plus, si la compréhension et l'acceptation de l'identité de Jésus sont la mesure ultime, alors il y a des millions (voire des milliards) de personnes qui ont à peine la chance de le faire (à cause du pays, de l'environnement, de la culture où elles sont nées). Et tous ces gens seraient donc condamnés ?

1. Faites le tour du groupe pour récolter les réactions spontanées au verset ci-dessus. Dans quelle mesure « le jugement » vous préoccupe-t-il ? Êtes-vous à l'aise avec cela ou ressentez-vous de l'angoisse et/ou de l'incertitude ? Pourquoi/pourquoi pas ?
2. Et aussi : qu'en est-il des millions et même des milliards de personnes qui, sans l'avoir demandé, sont nées dans une culture non chrétienne complètement différente ?



Croire en son nom

En lisant un peu plus largement que le verset 18, l'image est quelque peu différente :

« Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, pour que quiconque met sa foi en lui ne se perde pas, mais ait la vie éternelle. ¹⁷Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que par lui le monde soit sauvé. ¹⁸Celui qui met sa foi en lui n'est pas jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas mis sa foi dans le nom du Fils unique de Dieu. ¹⁹Et voici le jugement : la lumière est venue dans le monde, et les humains ont aimé les ténèbres plus que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. ²⁰Car quiconque pratique le mal déteste la lumière ; celui-là ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dévoilées ; ²¹mais celui qui fait la vérité vient à la lumière, pour qu'il soit manifeste que ses œuvres ont été accomplies en Dieu. » 3 :16-21

Quiconque est familier avec le langage biblique sait que l'**hébreu SHEM**, nom, est plus qu'une simple identification d'une personne. SHEM englobe des aspects de l'identité, de la réputation, du caractère et même du destin. Voici quelques facettes clés de cette notion SHEM :

- Un nom peut indiquer ce qui est au cœur d'une personne, son rôle dans la vie ou même sa vocation.
- SHEM peut également faire référence à la réputation ou à l'honneur d'une personne. À cet égard, il s'agit de la manière dont une personne est connue des autres, ce qui est souvent lié à ses actions et à l'impression qu'elle fait sur la société.
- Le nom peut également faire référence aux qualités ou aux traits de caractère d'une personne.
- Parfois, un nom dans la Bible est changé pour indiquer un nouvel appel ou un nouveau chemin dans la vie. Par exemple, Abram est renommé Abraham et Saraï Sarah, reflétant leur nouveau rôle et leur destin. Cela indique que SHEM est également lié à la mission de la vie, aux idéaux et à la manière dont une personne atteint son but.

L'idée qu'un nom reflète la vraie nature de quelque chose ou de quelqu'un joue un rôle important dans la culture et la religion bibliques.

Les versets mentionnés ci-dessus sont significatifs. Tout d'abord, Jean indique que le jugement est lié au fait de croire ou non en Jésus / au nom de Jésus. Il explique ensuite en quoi consiste le jugement :

a/ Aimer la lumière ou les ténèbres (v. 19 ; 20)

b/ Les bonnes ou mauvaises œuvres (v. 19 ; 20)

- c/ Faire le mal (v. 20) ou agir sincèrement ('selon la vérité' aussi : avec candeur-v. 21)
d/ « Vivre de telle sorte qu'il soit manifeste que ses œuvres ont été accomplies en Dieu » (v. 22)

Dans le même chapitre 3, Jésus indique que la base du jugement concerne « l'obéissance » :

« Celui qui met sa foi dans le Fils a la vie éternelle ; celui qui refuse d'obéir au Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui. » (v.36). Remarquez que dans ce verset croire équivaut à obéir. Cela ne s'inscrit donc pas dans un cadre théorique, théologique ou doctrinal. Il s'agit de la vie concrète ! Dans Jean 5 :24, il est dit : « *Amen, amen, je vous le dis, celui qui entend ma parole et qui croit celui qui m'a envoyé a la vie éternelle ; il ne vient pas en jugement, il est passé de la mort à la vie.* »

3. Comment comprenez-vous « **croire en Jésus / au nom du fils unique de Dieu** » ? Est-ce que cela fait une différence que l'on comprenne cela à partir d'un registre doctrinal, ou plutôt par rapport à la vie concrète ?
4. Discutez ensemble de ce que nous pouvons apprendre lorsque nous prenons en compte **le concept hébreu 'SHEM'**. Que veut dire alors croire en son nom ?
5. Comment réagissez-vous à la façon dont Jésus relie la foi et le jugement aux données concrètes des versets 19 à 22 (voir les points a, b, c et d ci-dessus) ? Qu'est-ce qui importe vraiment ?
6. « La colère de Dieu » (ORGE : colère ; plus généralement : émotion forte, comme l'indignation) ... Réaction ? Comment comprenez-vous cette colère ?



Jugement / Juge

Les concepts de « jugement » et de « juge » ont des nuances et des connotations différentes dans la pensée judéo-hébraïque que dans les traditions gréco-romaines et chrétiennes. Il est important d'en tenir compte.

Tradition judéo-hébraïque

- **MISHPAT (jugement)** signifie non seulement le prononcé d'une peine, mais aussi le rétablissement de la loi et de l'ordre. L'idée est plus axée sur le rétablissement de l'harmonie au sein de la communauté et la réparation de ce qui ne va pas. Le jugement concerne, entre autres, le respect de l'alliance que Dieu a faite avec Israël. Observer les commandements et les lois de la Torah est une façon de rendre justice. Le jugement ne signifie donc pas tant une punition qu'une restauration et une guérison du tissu moral et social.
- Le terme **SHOPHET (juge)** ne fait pas tant référence à quelqu'un qui rend une décision légale ou juridique, mais plutôt à un leader ou un libérateur. Dans le livre des Juges (en hébreu *Shophetim*), les juges ne sont pas seulement des juges, mais aussi des chefs militaires et des sauveurs qui libèrent Israël de l'oppression. Leur rôle consistait à rétablir la paix et la justice dans la communauté, ce qui allait souvent au-delà des simples décisions juridiques. Le *shophet* était donc une figure qui conduisait le peuple vers le rétablissement de l'ordre et des relations avec Dieu et les uns avec les autres. Le concept englobe une responsabilité plus large et plus holistique que la simple justice juridique.

Dans la tradition juive, Dieu est considéré comme le juge suprême qui non seulement juge le comportement des individus et des nations, mais gouverne également le monde avec justice et miséricorde. Le jugement de Dieu a une dimension morale et éthique et a pour but de remettre les pendules à l'heure et de conduire le peuple au salut.

Le monde gréco-romain (dont le monde chrétien est l'héritier)

Les termes « jugement » (*KRISIS* en grec) et « juge » (*IUDEX* en latin) ont ici un sens principalement juridique.

- **Le jugement (KRISIS)** fait référence à la décision dans un conflit ou un procès. Il s'agit d'établir la culpabilité ou l'innocence, de porter un jugement et d'accorder une punition ou une indemnisation. L'idée de jugement est plus axée sur le niveau individuel et moins sur la restauration de la communauté dans son ensemble. Il s'agit principalement d'appliquer la législation et de protéger les droits des individus.
- **LE IUDEX, le juge romain**, avait une fonction plus limitée et légale, qui tournait principalement autour de l'application de la loi et de la conduite des procédures judiciaires. Le juge n'était pas un chef du peuple ou un libérateur, comme le *shophet* hébreu, mais remplissait un rôle strictement légal. Souvent, l'accent était mis sur l'octroi de punitions.

7. Discutez ensemble des différences fondamentales entre la pensée hébraïco-biblique et la pensée gréco-romaine en ce qui concerne les concepts juge / jugement.

Après cette explication, il est intéressant de voir où Jésus met l'accent :

3.17 Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que par lui le monde soit sauvé.

12.47 Si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde pas, moi, je ne le juge pas, car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour sauver le monde.

Le mot « sauver » est le mot grec SODZO. Cela signifie sauver, mais aussi préserver, sauver de la destruction, guérir, restaurer. Cela correspond à l'hébreu YASHA (d'où le nom de Jésus est dérivé). Nous avons rencontré ce concept à plusieurs reprises (par exemple dans l'étude 7 du trimestre dernier). La racine de ce mot vient de l'idée : « se sentir bien » et sous la forme active : tout faire pour que quelqu'un puisse se sentir vraiment bien. Cela se manifeste de différentes manières dans différentes circonstances :

- Dans le domaine médical : rendre en bonne santé
- En cas de maladie : soigner, guérir
- Dans le domaine social : rendre heureux, donner du bien-être et de l'abondance, aider
- Dans le danger : assister, venir à la rescousse
- Au travail : aider
- Face à un ennemi = secourir (pour obtenir la victoire) ; éventuellement : racheter

8. Qu'en pensez-vous en lisant les versets ci-dessus : la tâche de Jésus se situe-t-elle davantage dans le registre hébraïque ou dans le registre gréco-romain ? Et quelle est votre réaction à cela ? Pensez-vous que cette distinction est importante ? Quelles sont les conséquences de l'une ou l'autre façon de penser ?



Jugement ou pas de jugement, telle est la question...

Dans l'Évangile de Jean, tout n'est pas aussi clair concernant le jugement. Qui juge vraiment : Dieu ou Jésus ? D'une part, Jésus indique qu'il ne juge pas, et d'autre part, que le Père lui a confié le jugement.

Et qui est jugé ? Tout le monde... ou pas ?

En 5 :45 et 12 :48, on peut lire que Moïse accuse (KATEGOREO - d'où dérive notre mot catégorie), et aussi que les paroles de Jésus auront la fonction de juge au « dernier jour »...

3.18 Celui qui met sa foi en lui **n'est pas jugé** ; mais celui qui ne croit pas **est déjà jugé**, parce qu'il n'a pas mis sa foi dans le nom du Fils unique de Dieu. (2x le même verbe grec).

5.22 De plus, le Père **ne juge personne**, mais il a remis tout le jugement au Fils.

5.24 Amen, amen, je vous le dis, celui qui entend ma parole et qui croit celui qui m'a envoyé à la vie éternelle ; il **ne vient pas en jugement**, il est passé de la mort à la vie.

5:26,27 En effet, tout comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même, et il lui a donné le pouvoir de faire le jugement, parce qu'il est fils d'homme.

5.30 Moi, je ne peux rien faire de moi-même : **je juge** selon ce que j'entends ; et **mon jugement est juste**, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

5.45 Ne pensez pas que ce soit moi **qui vous accuserai** auprès du Père. Celui qui vous accuse, c'est Moïse, en qui vous, vous avez mis votre espérance.

8:15-17 Vous, vous jugez selon la chair ; **moi, je ne juge personne**. Et si, moi, je jugeais, mon jugement serait vrai, car je ne suis pas seul : il y a moi et le Père qui m'a envoyé. Dans votre loi, il est écrit que le témoignage de deux hommes est vrai.

12:47,48 Si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde pas, **moi, je ne le juge pas**, car **je ne suis pas venu pour juger** le monde, mais **pour sauver** le monde. Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles a bien un juge : c'est la parole que j'ai dite qui le jugera au dernier jour

9. Est-ce vraiment important que ce soit **Dieu (le Père) ou Jésus qui juge/jugera** ? Y a-t-il une différence ? Jésus n'est-il pas venu montrer qui est le Père ou comment il est ?

10. Qu'en pensez-vous, cela peut-il faire une différence émotionnelle de **savoir que Jésus juge** ? Que nous disent les Évangiles sur la façon dont Jésus a traité les pécheurs ? Voir, par exemple, Jean 8.

11. Qu'est-ce que la perspective de « **ne pas être jugé** » vous fait ?

12. Revenons au début de l'étude : le jugement instille-t-il en vous **l'angoisse, l'incertitude, la peur** ?

13. Moïse accuse / Les paroles de Jésus font office de juge : qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Que représente Moïse ? Quelles sont les paroles de Jésus ?